

# SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)

Ancienne abbaye

Croisée

*Fin du XVIIe - début du XVIIIe siècle*



Les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, reconstruits par les moines mauristes à partir de la fin du XVIIe siècle, conservent de nombreux châssis de fenêtres correspondant à plusieurs campagnes de travaux et à des remaniements profonds de leur distribution. Seul un modèle à panneaux de vitres a été retenu pour cette étude, sa contemporanéité avec la première campagne de réédification des bâtiments ne faisant guère de doute. Il est conservé, quoique modifié, dans plusieurs fenêtres du second niveau des ailes ouest et sud<sup>1</sup>. Afin d'en retrouver les dispositions d'origine, il a été étudié à partir de trois croisées. La première (croisée A), adaptée pour y insérer des vantaux vitrés dans les compartiments supérieurs, a permis d'établir un relevé très proche des caractéristiques originelles du modèle, tandis que les deux autres (croisées B et C) sont venues le compléter pour en restituer la partie haute et les panneaux de vitres. Ces croisées sont des ouvrages fonctionnels et n'affichent aucune décoration particulière, hormis leur mouluration extérieure. Dans leur conception générale, elles reconduisent des procédés quelque peu dépassés comme la division en compartiments par un meneau et un croisillon ou l'utilisation d'une vitrerie mise en plomb. Pourtant, en amorçant la future traverse d'imposte caractéristique des croisées du XVIIIe siècle, le profil de leur croisillon les inscrit assurément dans la modernité. De même, les vantaux encastrés, la double feuillure du dormant, les battants de rive à noix ou les jets d'eau massifs montrent une attention particulière aux problèmes d'étanchéité encore peu commune pour l'époque.

## *La menuiserie*

### Le dormant

#### *Le meneau et le croisillon*

Un meneau et un croisillon divisent le dormant en quatre compartiments. Le premier est mouluré d'un tore demi-circulaire et le second d'un gros quart-de-rond soutenu par une gorge. Ces profils se raccordent sur un dé rapporté en forme de queue d'aronde pour éviter son déboîtement (plan n°4). A l'intérieur, et seulement au droit des vantaux, le meneau et le croisillon reçoivent une double feuillure permettant d'en améliorer l'étanchéité. L'axe du croisillon, situé sensiblement au-dessus des six dixièmes inférieurs (soixante et un centièmes exactement), est conforme aux préconisations établies par Pierre Bullet<sup>2</sup>, en 1691 : « *l'on met ordinairement la traverse du meneau plus haute que la moitié de la hauteur de la croisée d'environ un sixième, et mesme plus, afin de n'estre point barré par cette traverse, et que la croisée en ait plus de grace* ». Il s'agit d'une évolution notable circonscrite à la deuxième moitié du XVIIe siècle, période durant laquelle le croisillon est fréquemment placé sur l'axe de la croisée, comme au couvent des Augustines à Bayeux (étude n°14001), ou légèrement au-dessus, comme à l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001).

#### *La pièce d'appui*

La traverse basse du dormant est moulurée en quart-de-rond formant pièce d'appui (coupe C-C). Ce procédé, qui vise à améliorer l'étanchéité au droit de l'allège, se généralise à la fin du XVIIe siècle. Au stade initial, elle demeure toutefois encastrée dans la feuillure de la fenêtre et ne peut enrayer toutes les infiltrations d'eau. Il faudra bien évidemment attendre l'appui en pierre avec rejingot (relevé) pour résoudre définitivement le problème. Des solutions intermédiaires ont toutefois été adoptées, comme au couvent des Augustines à Bayeux. Le quart-de-rond de la pièce d'appui se raccorde au profil torique du meneau par l'intermédiaire d'un dé taillé dans la masse. Alors que ce meneau présente une double feuillure d'étanchéité, la pièce d'appui n'en a qu'une simple. Elle est cependant moins exposée aux intempéries puisqu'elle est recouverte par les vantaux et leur jet d'eau (fig. 2.4 et coupe C-C).

#### *Les battants de rive*

Beaucoup plus intéressants et exceptionnels sont ses battants de rive à noix (fig. 2.4 et coupe C-C). Ici, le procédé est encore balbutiant, la noix pénétrant dans une rainure profonde affleurant la rive intérieure du dormant. Il sera amélioré en réalisant la contre-noix du dormant au fond d'une feuillure, voire par une double noix, et supplantera rapidement tous les autres systèmes pour s'imposer durant deux siècles et demi. Une technique proche est utilisée pour les battants du milieu des croisées contemporaines de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002).

### La vitrerie du dormant

Les deux compartiments supérieurs du dormant ont été modifiés pour y adapter des vantaux vitrés (fig. 2.3). Dans sa disposition primitive, en partie haute, le dormant était muni de deux panneaux de vitres fixes (plans n°6 à 7). Ces vitreries étaient maintenues par des montants ajoutés au dormant. La seule fonction de ceux-ci était d'harmoniser la largeur des panneaux en simulant des vantaux vitrés. Ils s'inséraient dans des feuillures réservées dans le dormant et s'y assemblaient par l'intermédiaire d'assemblages à tenon et mortaise (plan n°4). A l'intérieur, une autre feuillure, en partie sur le dormant, en partie sur cette structure ajoutée, permettait d'y fixer les panneaux de vitres. Bien que les compartiments du haut soient moins exposés aux intempéries, la fixation de la vitrerie depuis l'intérieur, peu commune, ne pouvait garantir une étanchéité parfaite. Il n'est toutefois pas illogique de fixer une vitrerie dormante à l'intérieur pour la rendre plus accessible.

### Les vantaux vitrés

Bien que le niveau du croisillon soit peu élevé, le menuisier n'a pas pris le risque de fabriquer les vantaux vitrés du bas sans les renforcer (plan n°1). Ils sont donc séparés par une traverse intermédiaire permettant de réduire la hauteur des panneaux de vitres et de conserver une bonne rigidité à l'ensemble. Si cette façon de faire a été largement employée, peut-être plus encore en Normandie durant le XVIIe siècle<sup>3</sup>, elle a parfois été abandonnée à partir du milieu de ce siècle au profit de vantaux démunis de toute division, comme au couvent des Augustines à Bayeux, lorsque le croisillon, parfaitement axé, permettait d'équilibrer la hauteur des vantaux superposés. Par ailleurs, il est important de souligner que les tenons des bâtis traversent totalement les mortaises, cet usage se généralisant ensuite et devenant une « norme » pour leur fabrication. Suivant une technique décrite, là encore, par Pierre Bullet<sup>4</sup>, les vantaux ne recouvrent plus le dormant mais l'affleurent : « *si l'on veut que les volets soient attachez sur les chassis dormans, il faut que les chassis à verre entre dans les dormans, et l'ouvrage en est meilleur* ». Elle permet de fixer les volets sur le dormant et de masquer les vantaux vitrés, alors plus étanches, comme à l'hôtel de Limur à Vannes où cette conception est utilisée dès 1686. Toutefois, rappelons-le, les deux seules croisées accessibles et analysées ici ne possèdent pas de volets. Les autres en étaient certainement démunis, les panneaux de vitres du haut, fixés depuis l'intérieur, ne permettant pas d'en installer. Pierre Bullet<sup>5</sup> nous donne également une indication précieuse sur les jets d'eau : « *pour empêcher que l'eau ne passe au droit de l'appuy et du meneau de la croisée, l'on fait la traverse d'embas du chassis à verre assez épaisse pour y faire des reverseaux. Cette pièce est faite par dessus en quart de rond, et a par dessous une mouchette pendante pour rejettez l'eau assez loin sur l'appuy, afin qu'elle n'entre point dans les appartemens* ». Pourtant, l'observation des croisées de la fin du XVIIe siècle permet de constater que le procédé est encore bien peu utilisé, la plupart des jets d'eau (reverseaux) ayant été ajoutés. A Saint-Pierre-sur-Dives, ils sont massifs, sensiblement en quart-de-rond, mais leur sous-face n'est pas profilée d'une mouchette pour former un larmier (coupe C-C). Leurs extrémités sont flottées sur les battants, mais ne s'encastrent pas dans ceux-ci suivant une pratique qui ne sera développée que quelques années plus tard. En outre, leur saillie est insuffisante pour rejeter l'eau au-delà du carré de la traverse d'appui. A l'évidence, la technique n'est pas encore maîtrisée.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation est assurée par des fiches à broche rivée ne permettant pas le démontage des vantaux (fig. 2.7.). Leur usage peu paraître surprenant alors que la deuxième moitié du XVIIe siècle voit se développer les fiches à gond ou à bouton l'autorisant. Cet emploi semble malgré tout justifié par le choix de vantaux affleurés, leur bonne adaptation à ce procédé et leur coût modique. Ces fiches sont constituées de trois nœuds montés sur deux lames et ont une hauteur totale variant de 109 à 125 mm. Elles reprennent une conception vieille de deux cents ans mais l'améliorent en augmentant la hauteur des nœuds, qui jusqu'alors ne dépassait guère une quinzaine de millimètres.

### Les organes de fermeture

Deux targettes ferment chaque vantail. Leur platine prend la forme d'un rectangle terminé par deux hémicycles en retrait (fig. 2.6 et plan n°4). Leurs conduits et les extrémités de leur pêne sont décorés de façon traditionnelle d'une succession d'entailles biaisées à peine perceptibles.

### Les organes de fixation

Le dormant est fixé à la fenêtre par l'intermédiaire de sept pattes à pointer : six sur les battants, une sur la traverse du haut (fig. 2.6.).

## La vitrerie

Seule une croisée conserve une partie de sa vitrerie d'origine dans un compartiment du haut (croisée C / fig. 1.5.). Elle n'est malheureusement pas accessible. Il s'agit d'un panneau mis en plomb à *pièces carrées*<sup>6</sup> composé de quinze éléments rectangulaires horizontaux d'une teinte plutôt verdâtre<sup>7</sup>. Cette disposition à quinze carreaux est confirmée par l'analyse des traces de vergettes menée sur la croisée B, où cinq intervalles de 159 mm environ peuvent être repérés. Par contre, les compartiments des vantaux inférieurs (croisée A), moins hauts, ne possédaient que neuf carreaux de hauteur variable (plan n°2). Une rangée, près de la traverse médiane, a une hauteur équivalente (160 mm) alors que les deux autres ont 185 mm pour s'adapter au compartiment. Très vraisemblablement, il s'agissait d'économiser le matériau plutôt que l'utiliser d'une façon plus harmonieuse, même si on abandonne ici la mise en plomb en losanges, encore moins coûteuse<sup>8</sup>. Les vergettes étaient disposées horizontalement à chaque intervalle et n'ont laissé que de faibles traces.

On peut s'étonner de l'emploi quelque peu désuet de panneaux de vitres alors que les carreaux installés dans des réseaux de petits-bois sont déjà utilisés depuis plusieurs décennies. On peut d'ailleurs en observer un exemple sur les vantaux contemporains d'une porte située à proximité de la croisée étudiée (fig. 3.4 à 3.6). Le profil de sa traverse d'imposte reprend exactement celui des châssis de fenêtres. Ses petits-bois moulurés de tores demi-circulaires raccordés sur des dés chevillés (assemblage à plinthe) sont assez caractéristiques de l'époque. En fait, les panneaux de vitres seront encore utilisés durant tout le premier quart du XVIIIe siècle, mais souvent pour des châssis secondaires, comme le note Pierre Bullet<sup>9</sup> : « *il y a deux sortes de croisées, les unes sont à panneaux, les autres sont à carreaux de verre ; l'on ne fait plus gueres de celles à panneaux qu'aux maisons tres communes ou aux bâtimens des basses cours* ».

## Datation

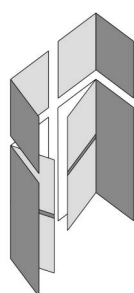
Les caractéristiques techniques de ces croisées permettent d'établir une datation relativement précise. Le profil du croisillon qui annonce la traverse d'imposte, la technique des vantaux affleurés au nu intérieur du dormant, la présence d'une pièce d'appui et de jets d'eau massifs, l'étanchéité des battants de rive à noix, la hauteur des fiches à broche, la mise en plomb à pièces carrées sont autant d'indices qui, réunis, convergent vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou le début du suivant.

### Situation



### Typologie

Type 4.DM.T.  
(sans volets)



### Documents annexés

Planche n°1 : Façades et croisées  
Planche n°2 : Croisées A et B  
Planche n°3 : Vantaux de portes<sup>10</sup>  
Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure (relevé)<sup>11</sup>  
Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure (relevé)  
Plan n°3 : Coupes A-A, B-B et C-C<sup>12</sup>  
Plan n°4 : Meneau et croisillon (assemblage) / targette<sup>13</sup>  
Plan n°5 : Croisée / élévation intérieure (restitution)  
Plan n°6 : Croisée / élévation extérieure (restitution)  
Plan n°7 : Croisée / perspective (restitution)

<sup>1</sup> L'aile ouest conserve également un modèle proche du précédent, sans doute fabriqué quelque temps auparavant (fig. 1.6 et 1.7). Il n'a pu être examiné depuis l'intérieur, mais les différences semblent porter uniquement sur la mouluration de son meneau et de son croisillon.

<sup>2</sup> Pierre Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 265.

<sup>3</sup> Voir, entre autres, les croisées des édifices des régions d'Argentan (étude n°61001) et de Saint-Lô (étude n°50002).

<sup>4</sup> *L'architecture pratique*, p. 264.

<sup>5</sup> *L'architecture pratique*, p. 264.

<sup>6</sup> André Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent : avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, 1676, planche XXXIX.

<sup>7</sup> Les verres conservés sur les croisées sensiblement contemporaines de Vannes, Tréguier et Bayeux (études précitées) ont également cette teinte plus ou moins prononcée.

<sup>8</sup> La forme losangée permet de découper sans perte excessive les plats de verre circulaires. Moins onéreuse que la découpe en carré ou en rectangle, elle se cantonne durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle aux croisées les plus secondaires. Un exemple de ce type, datable de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est conservé dans un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002).

<sup>9</sup> *L'architecture pratique*, p. 263.

<sup>10</sup> Les trois premières figures représentent un vantail intérieur remployé en façade nord de l'aile sud. Ses fiches sont identiques à celle des croisées.

<sup>11</sup> Les modifications apportées à la croisée n'ont pas été représentées sur les relevés des plans n°1 et 2.

<sup>12</sup> Coupe A-A : Les montants permettant de fixer les panneaux de vitres sur le dormant ont été restitués d'après les traces laissées par les mortaises et l'observation de la croisée B. Coupe C-C : Le profil du croisillon, modifié pour installer les vantaux vitrés du haut, a été restitué.

<sup>13</sup> La mortaise du croisillon permettant d'assembler les deux meneaux a une largeur constante. Elle a donc été rebouchée partiellement au droit du meneau du haut, plus étroit.